



Mardi 4 avril, 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMEDIATE

Main Office
71, Impasse St Marc
B.P. 1595
HT 6110
Port-au-Prince, Haiti
Tel: (509) 2942-0321
Email:
Haiti@panoscaribbean.org

*
Jamaica Office
9 Westminster Road
Kingston 10
Jamaica
Tel: (1-876) 920-0070/71
Email: Jamaica@panoscaribbean.org

*
Web site:
www.panoscaribbean.org

Panos Caraïbes : un dossier sur les dérives et les défis de la presse haïtienne

L'organisation Panos Caraïbes présente à la presse et au public en général, son dossier de mars 2017. Il s'intitule « **Les médias haïtiens : le défi de favoriser la consolidation d'un État de droit et la bonne gouvernance** ». Intéressé par la situation des médias en Haïti, Panos Caraïbes a donc réalisé des interviews avec différents acteurs qui se sentent concernés directement ou indirectement. Patrons de médias, journalistes, homme de loi et personnalités de la société civile, qui sont eux aussi préoccupés par la dite problématique. « A l'avènement d'un gouvernement démocratiquement élu en Haïti, et malgré les difficultés rencontrées dans le processus électoral, ce dossier montre comment la presse haïtienne cherche à contribuer plus directement à cette démocratie en construction » indique M. Yves Renard, coordonnateur intérimaire de Panos Caraïbes.

Du musellement des médias, de média unique et propagandiste, de l'exil et de meurtres de journalistes sous la dictature, la presse haïtienne, trente ans après est passée à une expansion spectaculaire. Avec 700 stations de radios répertoriées sur la bande FM, avec la prolifération des médias audiovisuels et en ligne, celle-ci s'érige en véritable chien de garde de la démocratie. Toutefois, les différentes personnes interrogées pour ce dossier pensent que certains médias ne font pas toujours preuve d'objectivité. Ils sont souvent en collusion avec les forces politiques, en raison de conflits d'intérêts et d'intérêts partisans. Ce qui constitue d'après eux, un vrai handicap pour les responsabilités morales de la profession. « Tout ce que nous voulons faire, c'est initier ce débat tant souhaité pour que la

presse se parle enfin à elle-même et participe de façon positive dans la construction de l'Etat de droit auquel nous aspirons » a pour sa part déclaré Jean-Claude Louis, le coordonnateur de Panos Haiti.

Les principaux interviewés se disent conscients des faiblesses de la presse haïtienne. Une presse de comptes rendus- se consacrant seulement à rapporter des discours politiques- , des directeurs d'opinion dépourvus de la formation adéquate et qui ne respectent pas la déontologie du métier, une presse écrite qui ne produit pas suffisamment, de même qu'un manque de diversité par rapport à toute cette effervescence médiatique. En outre, la presse se transforme parfois en tribunal, les journalistes prétendant faire le travail des juges, intervenant dans tous les domaines et ne s'accordant donc aucune limite. Et si les journalistes font actuellement un déficit de curiosité ou encore s'il existe un manque total de journalistes d'investigation, les interviewés avouent cependant ne pas avoir libre accès aux sources d'information.

Parallèlement, face à une utilisation parfois inappropriée du droit à la liberté de la parole, le Sénat a voté une loi le mercredi 15 mars 2017 sur la diffamation. Ce qui selon certains journalistes et observateurs n'est autre chose qu'une tentative de bâillonner la presse à nouveau. A travers ce dossier, les acteurs reconnaissent certes les dérives de la presse, mais stipulent que les acquis démocratiques de la période post-Duvalier, comme la liberté de la presse et la liberté d'expression, doivent être préservés.

La presse haïtienne a effectivement fait des progrès, reconnaissent les acteurs. Pourtant les dérives doivent être corrigées. Car il relève, selon eux, de la responsabilité sociale des médias de contribuer à la création d'un environnement favorable à l'État de Droit et la bonne gouvernance.

Pour plus d'informations, contactez Panos Caraïbes au 2942-0321 ou via courriel a : haiti@panoscaribbean.org